Rapport de mission de repérage des enrobés contenant de l'amiante et/ou HAP avant réalisation de travaux

Article R. 4412-97 du code du travail modifié par le décret 2017-899 du 9 mai 2017
Norme NF X46-102 de novembre 2020



Numéro de rapport	**69843-138101 A**
Propriétaire	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE UTI DES BOUCLES DE LA SEINE 23 ILE DE LA LOGE 78380 BOUGIVAL**
Donneur d'ordre	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE UTI DES BOUCLES DE LA SEINE 23 ILE DE LA LOGE 78380 BOUGIVAL**
Nom et adresse du site	**ILE DE LA LOGE 78100 BOUGIVAL**
Zone / Lieu	
Coordonnées GPS :	**48.872266,2.126313 / 48°52'20.1594"N 2°7'34.7275"E**
Nature de la voirie	**Routier**
Date de la commande	**26/06/2023**
Là où le(s) date(s) d'exécution du repérage	**06/07/2023**
Date d'émission du rapport de repérage	**07/08/2023**
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	**Voir descriptif travaux**
Accompagnateur	**M. TEMPERAULT**

Signataire du rapport

Signature et Visa



Apave Diagnostics
84, rue Charles Michels
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 33 (0)1 80 89 45 10
saintdenis@adiag.apave.com
SIRET 4483 336 319 00205

Opérateur de repérage

DEMEURE Yannick
Apave Diagnostics

Mission de repérage sur enrobés

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré d'enrobés contenant des HAP en concentration supérieure à 50 mg/kg.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

➢ **Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante :**

Localisation / Elément	Zone / Lieu	Point GPS	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Critère de décision	Référence CPSM
Rue ile de la loge	Voirie		Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P001)	Z001
			Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P002)	Z002

Commentaires :
Néant

Légende :
CPSM : Couche présentant des similitudes de matériaux

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

➢ Résultat des concentrations en HAP des enrobés :

Localisation / Elément	Zone / Lieu	Point GPS	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Concentration En mg/kg	Critère de décision
Rue ile de la loge	Voirie		Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Inférieur à 50	Résultat d'analyse (P001)
			Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Inférieur à 50	Résultat d'analyse (P002)

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT 1

CONCLUSIONS 2

COMMENTAIRES : 3

DESCRIPTION DE LA MISSION 6

OBJET DE LA MISSION : 6

IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES : 6

IDENTIFICATION COMPLETE DU SITE CONCERNE : 6

IDENTIFICATION DU LABORATOIRE : 6

PROGRAMME DETAILLE DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE 6

PERIMETRE DU REPERAGE 7

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 7

RÉSULTATS DETAILLES DU REPERAGE 9

ANNEXE – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 10

ANNEXE – CROQUIS 14

ANNEXE – PROCES VERBAUX D'ANALYSES 16

ATTESTATION(S) 25

CERTIFICAT DE QUALIFICATION 27

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport et réseaux divers.	
Référence de l'ordre de mission : **69843-138101**	Référence du donneur d'ordre : **BOUGIVAL**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire du site :	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**		
Adresse du propriétaire :	**UTI DES BOUCLES DE LA SEINE 23 ILE DE LA LOGE 78380 BOUGIVAL**		
Représenté par :	**MME SERRAI**		
Donneur d'ordre :	**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE**		
Accompagnateur :	**M. TEMPERAULT**		
Opérateur ayant réalisé le repérage :	**DEMEURE Yannick**		
N° de certification de l'opérateur :	**DTI3547**	Organisme : **Dekra Certification**	
Nom et adresse de l'entreprise :	**Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 SAINT-DENIS CEDEX**		
N° de Siret :	**48333631900205**		
RCP-compagnie-n° de police :	**AXA IARD - 10800807204**		

1.3 Identification complète du site concerné :

Dénomination :	
Adresse complète :	**ILE DE LA LOGE - 78100 BOUGIVAL**
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le site concerné :	**Aucun**

1.4 Identification du laboratoire :

Nom :	**Eurofins Analyse pour le Bâtiment Nord**	N° d'accréditation :	**1-1593**
Adresse complète :	**557 route de Noyelles PA du Pommier 62110 HÉNIN-BEAUMONT**		

2 Programme détaillé de Travaux du donneur d'ordre

Programme détaillé de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Description des travaux envisagés, éléments et parties d'éléments à inspecter :

Réfection voirie routier pour passage de câble

2.1 Périmètre du repérage
Eléments et parties d'éléments concernés (zone d'intervention) :

➢ **Liste des éléments / Parties d'éléments visités :**

Localisation / Elément	Zone / Lieu
Rue ile de la loge	Voirie

➢ **Liste des localisations / éléments non accessibles :**

Néant

➢ **Liste des parties d'éléments non accessibles :**

Néant

➢ **Liste des parties d'éléments non accessibles :**
(Impossibilité technique d'effectuer un prélèvement et/ou un sondage)

Néant

3 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante ou de HAP dans les enrobés bitumeux afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur ces matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante
Ce repérage a pour objectif d'identifier les enrobés bitumeux susceptibles de libérer des fibres d'amiante ou des HAP à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre.
Le programme des travaux défini par le donneur d'ordre est rappelé en préambule. A partir de ce programme, l'opérateur précise son périmètre et son programme de repérage pour en définir le cadre strict.
Il consiste à identifier par des investigations approfondies destructives (carottage), la présence d'amiante sur les zones couvertes d'enrobés bitumeux objet des travaux.
Procédures de prélèvement :
Les prélèvements sur les enrobés bitumeux susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.
Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Le matériau est systématiquement mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération.
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique. L'accès à la zone à risque est interdit pendant l'opération.
L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (coordonnées GPS, environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.
Source des coordonnées GPS : Google Mapp.
Concentration en HAP :
• En cas de concentration inférieure à 50 mg/kg, envoi en installation de stockage pour déchets inertes.
• En cas de concentration supérieure à 50 mg/kg et inférieure à 1000 mg/kg, envoi en installation de stockage pour déchets non dangereux.
• En cas de concentration supérieure 1000 mg/kg, envoi en installation de stockage pour déchets dangereux
La concentration retenue est la somme des teneurs des 16 composés chimiques.

Moyens mis à disposition : **Néant**

- **Ecarts, adjonctions ou suppression par rapport à la norme NF X 46-102 et justification de cet écart :**

Sans objet

- **Dates et nature des visites :**

06/07/2023 : Visite et prélèvement

- **Analyse documentaire :**

Aucun documents remis.

- **Rapports précédemment réalisés :**

Néant

Information relative aux conditions spécifique du repérage :

Néant

A cet endroit l'opérateur de repérage indique notamment :

- Les éléments, en particulier ceux figurant dans les documents transmis par le DO, à partir desquels il a conclu à la nécessité d'engager des repérages ;
- La stratégie de prélèvements mise en œuvre ;
- Les motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexes A, B et C pour chacun des matériaux et produits repérés et par ZPSO ;
- Les informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) ;

 Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) ;

G RÉSULTATS DETAILLES DU REPERAGE

➢ **Liste des matériaux ou produits inspectes :**

Localisation / Elément	Zone / Lieu	Point GPS	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Critère de décision	Résultat Amiante	(HAP) mg/kg
Rue ile de la loge	Voirie		Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P001)	N	Inférieur à 50
			Fragments d'enrobé	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P002)	N	Inférieur à 50

LÉGENDE

Présence	**A** : Amiante	**N** : Non Amianté	**A ?** : Probabilité de présence d'Amiante
CPSM :	Couche présentant des similitudes de matériaux		

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001		
Emplacement 		
Nom du client VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE	**Numéro de dossier** 69843-138101	**Localisation** Voirie - Rue ile de la loge Fragments d'enrobé
Nom de l'opérateur DEMEURE Yannick	**Date de prélèvement** 06/07/2023	**Partie d'ouvrage** Enrobé bitumineux
Résultat HAP en mg/kg		
Inférieur à 50		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	**Planche de croquis n° : 1**	**Taille**
Enrobé bitumineux		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
CUST 03	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
CUST 01	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	0
CUST 02	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
Résultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	0
CUST 06	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0
CUST 05	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0
CUST 04	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0

DETAIL DES RESULTATS :

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (Mg/kg)
CUST 03	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 01	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 02	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	
Résultats HAP	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	<0.50 (prélèvement entier)
CUST 06	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 05	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 04	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

PRELEVEMENT : P002		
Emplacement  		
Nom du client VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE	**Numéro de dossier** 69843-138101	**Localisation** Voirie - Rue ile de la loge Fragments d'enrobé
Nom de l'opérateur DEMEURE Yannick	**Date de prélèvement** 06/07/2023	**Partie d'ouvrage** Enrobé bitumineux
Résultat HAP en mg/kg		
Inférieur à 50		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	**Planche de croquis n° : 1**	**Taille**
Enrobé bitumineux		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
CUST 05	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0
Résultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
CUST 04	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0
CUST 01	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
CUST 03	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	0
CUST 06	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0
CUST 02	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (Mg/kg)

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (Mg/kg)
CUST 05	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
Résultats HAP	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	<0.50 (prélèvement entier)
CUST 04	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	
CUST 01	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 03	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 06	AR-23-HB-102776-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-23-HB-102776-01	
CUST 02	AR-23-HB-102776-01		AR-23-HB-102776-01	

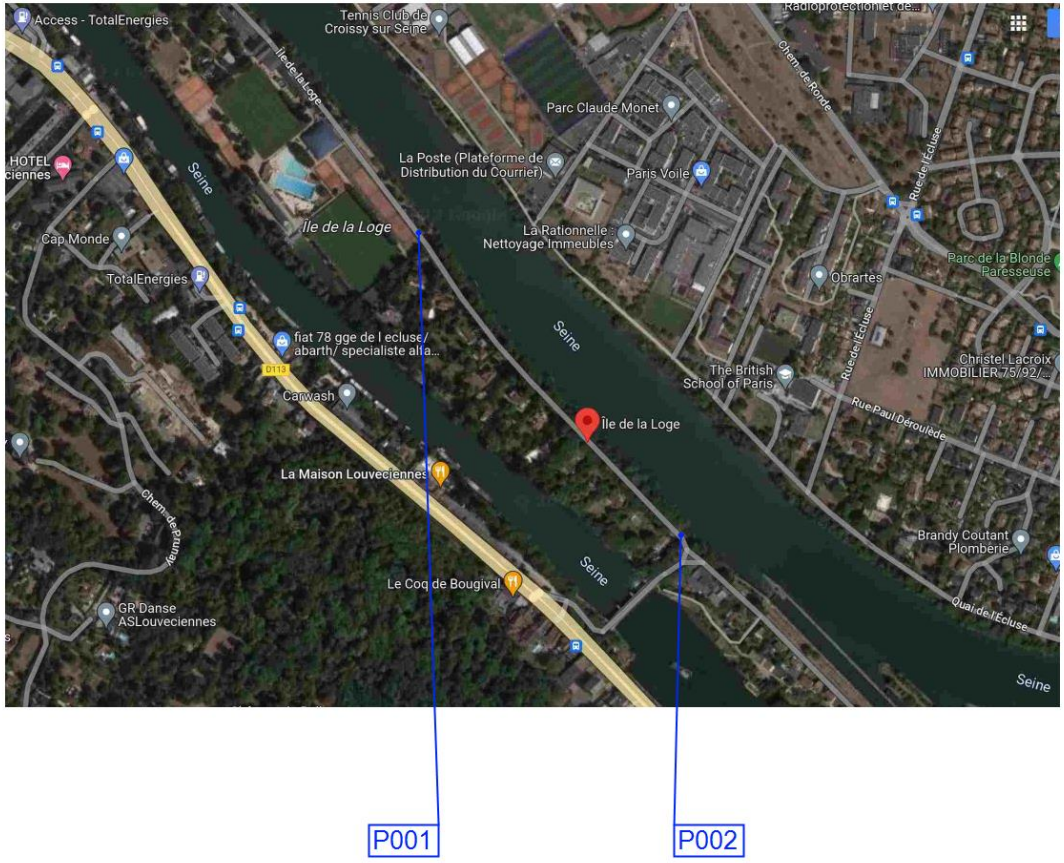
Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

ANNEXE 2 – CROQUIS

Apave Diagnostics - Bât IRIS, 84 rue Charles Michels - 93284 - SAINT-DENIS CEDEX
SIRET : 48333631900205 Tél : 01 80 89 45 10 Email : idf@apave-diagnostics.com Site web : www.apave-diagnostics.com

Planche de repérage		
Titre : Ile de la Loge	N° planche : 1/1	N° dossier : 69843-138101
Client : VOIES NAVIGABLES DE	Version : 0	
Intervenant : DEMEURE Yannick	Date : 07/08/2023	
Origine du plan : Diagnostiqueur		
Type : Croquis	Localisation :	Ile de la Loge
Commentaire :	Lieu / Zone :	Extérieur

Adresse : ILE DE LA LOGE
78100 BOUGIVAL



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Document 3

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

APAVE DIAGNOSTICS
Monsieur Yannick DEMEURE
Bât IRIS, 84 rue Charles Michels
93284 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-HB-102776-01 Date d'émission de rapport : 07/08/2023 13:03 Page1/4
Annule et remplace la version AR-23-HB-087005-01 ayant pour date d'émission le 19/07/2023 à 23:04, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23N026298 Date de réception : 13/07/2023 Date d'analyse : 18/07/2023
Référence dossier Client:
69843-138101 A - ILE DE LA LOGE 78100 BOUGIVAL - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE
Les résultats d'analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), réalisée par Eurofins Analyses pour l'Environnement France sont joints en annexe à ce rapport.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-Voirie - Rue ile de la loge - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FAAT	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	MOLP * / FME3	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MOLP * / FME3	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1593
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-HB-102776-01 Date d'émission de rapport : 07/08/2023 13:03 Page2/4
Annule et remplace la version AR-23-HB-087005-01 ayant pour date d'émission le 19/07/2023 à 23:04, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23N026298 Date de réception : 13/07/2023 Date d'analyse : 18/07/2023
Référence dossier Client:
69843-138101 A - ILE DE LA LOGE 78100 BOUGIVAL - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002-Voirie - Rue ile de la loge - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	MOLP * / FAAT	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FME3	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1593
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-HB-102776-01 Date d'émission de rapport : 07/08/2023 13:03 Page3/4
Annule et remplace la version AR-23-HB-087005-01 ayant pour date d'émission le 19/07/2023 à 23:04, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23N026298 Date de réception : 13/07/2023 Date d'analyse : 18/07/2023
Référence dossier Client:
69843-138101 A - ILE DE LA LOGE 78100 BOUGIVAL - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MOLP * / FME3	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / FBCD	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1593
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-HB-102776-01 Date d'émission de rapport : 07/08/2023 13:03 Page4/4
Annule et remplace la version AR-23-HB-087005-01 ayant pour date d'émission le 19/07/2023 à 23:04, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23N026298 Date de réception : 13/07/2023 Date d'analyse : 18/07/2023
Référence dossier Client:
69843-138101 A - ILE DE LA LOGE 78100 BOUGIVAL - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LOT 2 BASSIN DE LA SEINE

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.
NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Mohamed Chaib
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1593
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT NORD SAS
Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E142132
N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-163656-01

Version du : 07/08/2023
Date de réception technique : 01/08/2023
Première date de réception physique : 01/08/2023

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200021947

Coordinateur de Projets Clients : Elisa Gitzhofer / ElisaGitzhofer@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	23N026298-001 - P001-Voirie - Rue ile de la loge - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux
002	Matériaux routiers	(ROU)	23N026298-002 - P002-Voirie - Rue ile de la loge - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E142132
N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-163656-01

Version du : 07/08/2023
Date de réception technique : 01/08/2023
Première date de réception physique : 01/08/2023

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200021947

N° Echantillon		001	002
Référence client :		23N026298-001	23N026298-002
Matrice :		ROU	ROU
Date de prélèvement :			
Date de début d'analyse :		02/08/2023	02/08/2023
Température de l'air de l'enceinte :		20.2°C	20.2°C
Préparation Physico-Chimique			
LS6XB : Prétraitement de l'échantillon			
Concassage		* Fait	* Fait
Homogeneisation		* Fait	* Fait
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)			
LSQA7 : HAPs 16 composés - délai Express			
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Chrysène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Acénaphtène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Naphtalène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Phénanthrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.	<0.50	<0.50

Observations	N° d'échantillon	Référence client
ROU : Les résultats d'analyses sont rendus par rapport à une matière sèche déterminée par défaut	(001) (002)	23N026298-001 / 23N026298-002 /

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E142132
N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-163656-01

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRHB200021947

Version du : 07/08/2023
Date de réception technique : 01/08/2023
Première date de réception physique : 01/08/2023



Marion Medina
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ règlementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe technique

Dossier N° :23E142132

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-163656-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRHB200021947

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002				Eurofins Analyses pour l'Environnemen France
	Concassage					
	Homogeneisation					
LSQA7	HAPs 16 composés - délai Express	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 14346 norme abrogée - NF EN 15527				
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	48%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	48%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.5	37%	mg/kg M.S.	
	Acénaphtène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(a)pyrène		0.5	32%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.5	46%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.5	38%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	43%	mg/kg M.S.	
	Acénaphthylène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	47%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	47%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.5	45%	mg/kg M.S.	
	Somme des HAP				mg/kg M.S.	

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 23E142132

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-163656-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRHB200021947

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	23N026298-001		01/08/2023	01/08/2023		
002	23N026298-002		01/08/2023	01/08/2023		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ATTESTATION(S)

Votre Assurance
▸ **RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE FR

COURTIER
VERLINGUE
9 QUAI DE ROTTERDAM BP 156
68313 ILLZACH CEDEX
Tél : 03 89 61 64 64
Fax : 08 20 20 26 32
Portefeuille : 0201050284

Vos références :
Contrat n° 10800807204
Client n° 0416806720

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de APAVE DEVELOPPEMENT et sa filiale APAVE Diagnostics

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 10800807204, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées
Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- **inspection et vérification des installations techniques, équipements et process**
- **bâtiment et génie civil**
- **essais, mesures et métrologie**
- **laboratoires d' analyses (non médicales)**
- **conseils**
- **formation**
- **certification, contrôle, qualification et homologation**

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Contrat : 10800807204

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus ***Sans pouvoir excéder pour :***	**5 000 000 € par année d'assurance**
a) les dommages immatériels non consécutifs	**5 000 000 € par année d'assurance**
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	**2 500 000 € par année d'assurance**
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada ***sous-limités :*** **c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA**	**5 000 000 € par année d'assurance** **1 000 000 € par année d'assurance**
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	**2 500 000 € par année d'assurance ***

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

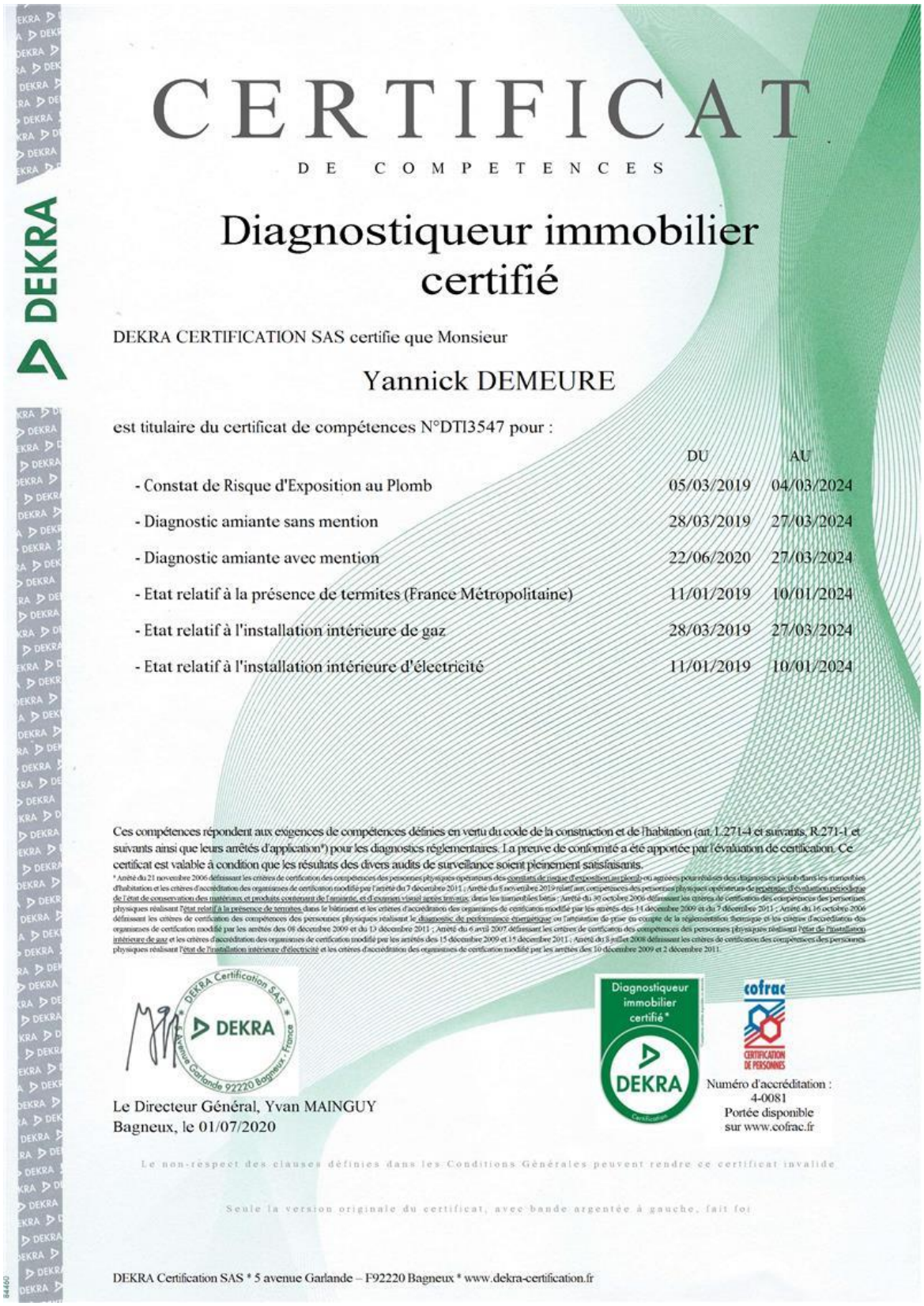
La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le 9 Décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Yannick DEMEURE

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3547 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	05/03/2019	04/03/2024
- Diagnostic amiante sans mention	28/03/2019	27/03/2024
- Diagnostic amiante avec mention	22/06/2020	27/03/2024
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	11/01/2019	10/01/2024
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	28/03/2019	27/03/2024
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	11/01/2019	10/01/2024

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics portant dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 6 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'audition de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011

DEKRA Certification SAS * 5 Avenue Garlande 92220 Bagneux - France

Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 01/07/2020

Diagnostiqueur immobilier certifié *

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES

Numéro d'accréditation : 4-0081
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peuvent rendre ce certificat invalide

Seule la version originale du certificat, avec bande argentée à gauche, fait foi

DEKRA Certification SAS * 5 avenue Garlande – F92220 Bagneux * www.dekra-certification.fr

FIN DU RAPPORT